



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Auxerre, le 13 octobre 2022

Mesures de sécurités autour du match A.J.Auxerre / O.G.C. Nice dimanche 16 octobre 2022

Ce dimanche 16 octobre à 15 heures, l'AJ Auxerre (AJA) recevra au stade de l'Abbé Deschamps le club de l'O.G.C. Nice dans le cadre de la 11^e journée du championnat de France de football de Ligue 1.

La division nationale de lutte contre le hooliganisme a décidé de classer cette rencontre au niveau 2 sur une échelle de 5 dans un contexte marqué par les éléments suivants :

- épisodes de violence récents qui se sont déroulés à Nice le 8 septembre entre les supporters niçois et des supporters de Cologne (Allemagne) ;

Par conséquent, afin de garantir le bon déroulement de cette rencontre et la sécurité des 15 000 spectateurs attendus, Pascal JAN, préfet de l'Yonne a décidé de prendre des mesures d'encadrement des supporters niçois.

Le dispositif arrêté fait suite à des échanges entre le préfet de l'Yonne et les responsables des deux clubs.

Les supporters niçois, sont autorisés à se rendre au stade de l'Abbé Deschamps exclusivement dans le cadre d'un déplacement organisé par le club. Le déplacement se fera par le moyen de transports collectifs et sous escorte policière entre les sorties d'autoroute et le stade.

Seuls les supporters munis de billets seront autorisés à prendre le départ depuis Nice. Les supporters seront accompagnés par les forces de sécurité pour rejoindre la partie basse de la tribune visiteur qui leur est réservée. Selon les préconisations de la Ligue de football professionnelle, cette tribune est à présent équipée d'un filet anti-projection installé par l'AJA.

Plus de 300 stadiers de l'AJA seront mobilisés par le club pour assurer la sécurité pendant la rencontre.

En parallèle, le préfet de l'Yonne déploie, en lien avec la direction départementale de la sécurité publique, un dispositif opérationnel renforcé visant à assurer la tranquillité aux abords du stade et en ville en amont de la rencontre. Une unité de forces mobiles, ainsi qu'une unité spécialisée de motards, renforceront le dispositif constitué par les forces de sécurités intérieures locales et la police municipale.

Par ailleurs, a été adressé aux professionnels situés dans le périmètre du stade des recommandations visant à éviter la survenue de troubles à l'ordre public aux abords et dans leur établissement (notamment rangement du mobilier extérieur, des poubelles...). Ce courrier est également transmis à la mairie d'Auxerre pour une information plus large de tous les professionnels de la commune.

Enfin, pour assurer la plus grande fluidité autour du stade, le préfet de l'Yonne invite les supporters à se stationner en dehors du périmètre du stade et à s'y rendre à pied.

